

Challenge Equitation de travail aux Ecuries d'Artpaillage 2023

Ce challenge est ouvert aux cavaliers titulaires de la licence 2023, le niveau requis est au minimum galop 4 (le diplôme n'est pas obligatoire)

- **Première étape** : *Dimanche 12 mars*. Le dressage.

Début d'épreuve 14h. Prévoir une musique d'accompagnement de votre reprise sur clé USB au format mp3 (environ 5 minutes). C'est plus sympa d'évoluer en musique

- **Deuxième étape** : *Dimanche 26 mars*. La Maniabilité et la vitesse

Début d'épreuve 14h. Ci-joint un petit mémo pour vous aider sur les obstacles.

1. Vous pouvez vous inscrire pour les deux étapes, dans ce cas le classement se fera sur tout le challenge.
2. Vous pouvez vous inscrire pour une étape, dans ce cas le classement se fera que sur cette épreuve.

- Pour résumer :

Un classement se fait par étape et un classement se fait sur le concours.

Le montant des inscriptions est de 40 € pour l'ensemble des épreuves.

Merci de me confirmer rapidement votre engagement avec le cheval souhaité pour que nous puissions établir des ordres de passage, soit par mail, soit directement au bureau du club.

Bonne préparation à toutes et tous

Dorothee